



**PARTICIPATION
AUX
COMPETITIONS**

Les «sorties club» ainsi que les courses sont choisies lors des réunions mensuelles pour le mois à venir. L'inscription se fait soit pendant la réunion, soit par mail à Daniel Rousseau selon les dates butoirs :

Mail : daniel.rousseau77@gmail.com
Ou : lmsa77@hotmail.fr

En cas de désistement pour force majeure, prévenir dès que possible afin de reporter le montant de l'engagement sur un éventuel demandeur de dernière minute. Sinon, le montant de l'engagement est dû au Club. La liste des numéros de téléphones des adhérents est diffusée par mail dès les inscriptions closes.

Un co-voiturage est parfois organisé pour des départs collectifs.



**PARTICIPATION DU CLUB AUX
ENGAGEMENTS INDIVIDUELS**

Le Club prend en charge dans la saison :

- Les inscriptions aux courses du challenge votées en réunion (choix collectif).
- 2 «marathons», à hauteur de 40 € par marathon,
- 2 semi-marathons, à hauteur de 30 €,
- un 100 km à hauteur de 50 €,
- 2 «trails», dans la limite de 30 €,
- 1 ultra-trail (> à 80 km) à hauteur de 50 €.

Pour ce faire il convient de remplir un imprimé de demande de remboursement.



**LES
ENTRAÎNEMENTS**

LES ENTRAÎNEMENTS

Mercredi*	18h30	Piste Melun
Samedi*	9h15	Parking Dojo
Dimanche**	9h00	Parking Dojo

* Deux entraînements sont proposés avec un coach les mercredis (piste de Melun) et les samedis (en forêt de Bréviande).

** L'entraînement du dimanche est basé sur l'endurance avec des sorties longues ou courtes (selon vos envies/et ou votre programme). L'heure et le lieu de rendez-vous peuvent être modifiés pour des sorties club (une info par mail est alors communiquée pendant la semaine).



BOURGET Pierre

06.21.04.59.70

lmsa77@hotmail.fr

Site internet : <http://www.le-mee-athle.fr>

Facebook : le mée athlétisme



**LE MEE SPORTS
ATHLETISME VOUS
SOUHAITE LA
BIENVENUE**

Créé en 1987, par une dizaine de copains, l'effectif du Club varie entre 30 et 50 adhérents adultes.

Depuis 2008, une École d'Athlétisme fonctionne au sein du Club. Elle accueille les enfants de 6 à 16 ans. Ils sont entraînés sur les différentes disciplines de l'athlétisme par un entraîneur diplômé.



«Courir est notre passion, on aime la partager lors des entraînements mais aussi lors des compétitions.»

LE MEE SPORTS ATHLÉTISME :
Mairie Le Mée-sur-Seine
555, route de Boississe - 77350 LE MEE SUR SEINE

Président : BOURGET Pierre
Vice-Présidente : BECEL Isabelle
Trésorier : ROUSSEAU Daniel
Secrétaire : COGNOT Patrick
Secrétaire-Adjoint : BONTAZ Laëtitia

LES RÉUNIONS

Selon un calendrier voté en réunion.
Salle Fenez D – avenue du Vercors – 1^{ère} étage

Toutes les décisions touchant à la vie du Club sont prises lors des réunions du bureau ayant lieu tous les mois. Un compte-rendu est envoyé à chaque adhérent.

De plus, des réunions d'échanges sont ouvertes à tous les adhérents une fois par trimestre environ. La présence de chacun est recommandée. Là encore un compte-rendu est rédigé et envoyé aux adhérents par mail.

L'ADHESION AU CLUB

- Remplir une fiche d'inscription,
- Fournir un certificat médical datant de moins de 3 mois mentionnant l'aptitude à la pratique sportive y compris en compétition :
 - . Course à pied (adultes),
 - . Athlétisme (enfants de l'École d'Athlétisme)
- S'acquitter de la cotisation (chèque libellé à l'ordre du Club Le Mée Sports Athlétisme)
Adhésion pour la saison 2019-2020 :
 - 85 € si licence «Athlé-Santé-Running»
 - 105 € si licence «Athlé-compétition»

École d'athlétisme :

- 70 € Éveils Athlé et Poussins (2009 à 2013),
- 75 € Benjamins à Minimes (2005 à 2008),
- 85 € Cadets et Juniors (2001 à 2004),
- 85 € Hors Le Mée-sur-Seine.



Le prix de la licence est fixé chaque année par la FFA, LIFA, et le Comité Départemental.

La licence permet au coureur de s'engager sur les compétitions d'athlétisme et d'être couvert par une assurance.

La licence «Athlé - Compétition» permet l'accès aux championnats départementaux et nationaux.

Elle est valable 1 an, du 1er septembre au 31 août.

L'EQUIPEMENT

Un débardeur ou un tee-shirt à manches longues ou courtes compose l'équipement du coureur. Le prix est de 42 euros mais la participation du club est à la hauteur de 22 euros. Donc le prix **pour l'adhérent est de 20 euros.**

Le port de la tenue d'athlétisme est obligatoire en compétition et lors des «sorties club» hors département 77.

Possibilité d'achat d'équipement complémentaire au prix coûtant d'acquisition par le club.